



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS 17.09.2024
17.01.2025
NUCLEAIRES
À GRAVELINES

N°39 | JANVIER 2025



Julien Gokel
Député

Julien GOKEL : député socialiste de la 13^{ème} circonscription du Nord, Julien GOKEL est membre de la commission des affaires étrangères et vice-président du groupe Socialistes de l'Assemblée nationale. Conseiller municipal délégué de Cappelle-la-Grande, ville dont il a été maire entre 2020 et 2024, il est aussi conseiller à la Communauté urbaine de Dunkerque.

Le point de vue de Julien GOKEL, Député de la 13^{ème} circonscription du Nord

EN BREF.

La centrale nucléaire de Gravelines, l'une des plus importantes d'Europe joue un rôle clé dans l'approvisionnement énergétique de la France. Dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique, le projet d'ajout de nouveaux réacteurs vise à renforcer la sécurité énergétique nationale, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, soutenir l'économie locale par la création d'emplois durables et développer des technologies nucléaires avancées et sûres.

Contact : julien.gokel@assemblee-nationale.fr

Adresse : 22 quai des Hollandais 59140
DUNKERQUE

Facebook : Julien Gokel

LA commission nationale du débat public CNDP

Débat public Projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
epr.gravelines@debat-cndp.fr
www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-reacteurs-nucleaires-gravelines



1. Contribution à la Stratégie de Décarbonation de l'Industrie Dunkerquoise

L'enjeu principal réside dans la réduction des émissions de CO₂ : Le territoire dunkerquois, marqué par une forte concentration industrielle (sidérurgie, chimie, logistique portuaire), a un besoin urgent d'énergies bas-carbone pour réduire son empreinte carbone. Les nouveaux réacteurs nucléaires fourniront une source stable et décarbonée d'électricité permettant de soutenir les industries locales dans leur transition énergétique.

Autre enjeu pour le territoire dans sa stratégie de décarbonation relève du **développement de l'Hydrogène vert** : La production d'hydrogène bas-carbone, essentiel pour la décarbonation de la sidérurgie et du transport maritime, sera facilitée grâce à l'électricité à bas coût et faible empreinte carbone issue du nucléaire.

2. Sécurisation de l'Approvisionnement Énergétique pour un Territoire à Haute Intensité Énergétique

Le bassin dunkerquois est une zone stratégique pour l'industrie française et européenne. En effet, il se distingue par une forte concentration industrielle qui joue un rôle majeur à l'échelle nationale et internationale avec la présence de sites de sidérurgie, chimie, transformation métallurgique ou encore de logistique portuaire qui nécessitent une alimentation énergétique continue et stable pour garantir leur compétitivité.

De surcroît, l'installation de nouvelles industries notamment dans la filière des batteries électriques (Verkor, ProLogium) vont accentuer ce besoin essentiel en matière de production électrique. Ce qui confère au territoire une importance capitale avec l'installation des nouveaux réacteurs qui garantiront un approvisionnement électrique fiable, nécessaire pour alimenter des infrastructures gourmandes en énergie tout en évitant le recours aux énergies fossiles.

3. Accélération de la Transition Énergétique Locale

La complémentarité entre nucléaire et énergies renouvelables (éolien offshore, solaire) dans le mix énergétique permettra au territoire dunkerquois **d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050**. Les nouveaux réacteurs permettront d'assurer la stabilité du réseau énergétique local face à la variabilité des énergies renouvelables, tout en favorisant leur développement.

C'est le cas de **l'alimentation des projets d'Hydrogène** puisque les nouveaux réacteurs permettront de l'Hydrogène bas-carbone à grande échelle, vecteur énergétique clé pour décarboner les processus industriels locaux comme la production d'acier et les transports lourds mais aussi la **participation à l'électrification des processus industriels** pour de nombreuses industries locales qui envisagent de remplacer les combustibles par l'électrification. A cet effet, le nucléaire fournira l'énergie nécessaire pour soutenir cette transition sans compromettre les objectifs climatiques.

4. Création de Synergies avec le Port de Dunkerque

En tant que troisième port maritime français, Dunkerque vise à devenir un hub énergétique bas-carbone. Les nouveaux réacteurs contribueront à soutenir des initiatives comme la décarbonation des terminaux portuaires et la transition énergétique des navires via l'électrification à quai.

5. Dynamisation Économique et Sociale du Territoire

La stratégie de décarbonation dunkerquoise inclut la revalorisation de l'emploi local et le renforcement de l'attractivité du territoire. Le projet des nouveaux réacteurs entraînera la **création d'emplois directs et indirects liés à la construction, à l'exploitation et à la maintenance des réacteurs**, le développement des compétences locales grâce à des formations dans les métiers de l'énergie et de l'ingénierie qui s'intègre dans le pacte éducatif pour le Dunkerquois initié par la CUD et accentuera l'attraction de nouveaux investissements industriels liés à la transition énergétique.

Par ailleurs, **une alimentation énergétique fiable et compétitive** s'avère essentielle pour maintenir les industries locales en activité tandis que la défaillance énergétique pourrait entraîner des arrêts de production coûteux, mettant en péril des milliers d'emplois directs et indirects. Il s'agit par conséquent en sécurisant l'approvisionnement de **garantir la pérennité des industries énergivores vers leur transformation des processus bas carbone.**

6. Renforcement de la Résilience Énergétique Régionale

Dans un contexte de crise énergétique européenne, le projet contribuera à **réduire la dépendance aux importations d'énergie fossile** et à renforcer la résilience énergétique du territoire dunkerquois et de la région Hauts-de-France. Les nouveaux réacteurs participeront à l'équilibre du réseau électrique européen.

7. Impact Positif sur l'Environnement

La réduction de l'utilisation des combustibles fossiles dans le mix énergétique local est essentielle à notre avenir, ce qui améliorera la qualité de l'air dans une région historiquement marquée par des émissions industrielles élevée et contribuera à la diminution de l'empreinte écologique globale du territoire.

8. L'importance de la mobilité et du logement

Le projet aura un impact majeur sur les logements et la mobilité. Une planification proactive est essentielle pour anticiper la demande accrue de logements et les défis en termes de trafic, tout en transformant ces impacts en opportunités de développement territorial durable. Cela passe par des investissements concertés avec les collectivités locales qui sont aujourd'hui effectifs par l'impulsion des élus locaux au sein de la Communauté Urbaine de Dunkerque, les entreprises et les habitants pour améliorer les infrastructures et favoriser des solutions innovantes et écologiques.

En matière de logement, la phase de construction entraînera une forte augmentation de la demande de logements temporaires notamment pour les ouvriers spécialisés, ingénieurs et techniciens venant d'autres régions ou pays mais aussi des employés des entreprises sous-traitantes qui engendreront mécaniquement des risques de tension sur le parc locatif notamment déjà en tension sur le territoire. Dans ce cadre, **la CUD s'est engagée avec les acteurs du logement à produire 12 000 logements sur son territoire dans les 10 ans** créant des opportunités de développement immobilier mais aussi de rénovation de logements vacants pour répondre à la demande grâce à un travail de planification de projets adaptés en lien avec les communes et soutenir les initiatives de logement temporaire pour éviter une saturation du parc locatif existant.

En matière de mobilité, l'augmentation du trafic lors des phases de construction entraînera une augmentation des déplacements domicile-travail, particulièrement entre Gravelines et les communes environnantes. Le projet nécessitera des investissements pour améliorer les infrastructures routières et fluidifier la circulation autour des zones industrielles et résidentielles, **le développement des transports en commun (bus, covoiturage, navettes dédiées) qui relèvent de l'engagement de la CUD avec son réseau incitatif de transport gratuit DK'BUS qui fait figure de modèle en France et en Europe grâce à un service collectif pour les salariés des zones industrielles** ou renforcer les infrastructures ferroviaires pour le transport de marchandises lourdes et des travailleurs.

CONCLUSION

Le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines représente une opportunité stratégique pour la France, tant au niveau énergétique qu'économique et écologique.

Mais pour que ce projet, son impact sur notre pays, nos usages, mais également les milliers d'emplois qui lui sont liés, aille au bout et puisse se maintenir sur la durée, il nous faut massifier notre capacité de production électrique, et ce au plus proche des sites de production. C'est en cela que le projet d'EPR de Gravelines joue un rôle déterminant pour l'avenir du Dunkerquois et celui de ses habitants.

Il s'inscrit dans une vision d'avenir conciliant innovation, sécurité et développement durable mais aussi pleinement dans la stratégie de décarbonation Dunkerquoise, levier essentiel pour transformer le territoire en un modèle de transition industrielle durable.

